

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 27

Artikel: Le naufrage du Waterloo : [suite]
Autor: Alesson, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188293>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE NAUFRAGE DU WATERLOO

VI

A peine furent-ils sur la route, que la fenêtre de la maisonnette s'ouvrit avec fracas, une grosse main calleuse et décharnée parut; une poignée de billets de banque s'en échappa. C'était les quarante billets que le pilote jetait. Le vent de mer les emporta au loin; un seul vint s'appliquer sur la poitrine de sir Plough, mais l'Anglais lui donna dédaigneusement une chiquenaude, et le billet reprit son vol.

Les deux étrangers avaient déjà tourné l'angle d'une rue, quand tous les petits Lemardroïc, incités par leur mère, partirent, galopant à la chasse aux billets, ils ne purent en ressaisir qu'un. On ne connut jamais le sort des autres; toutefois, il est assez vraisemblable qu'ils ne furent pas perdus pour tout le monde, car ce genre d'image ne manque pas de connaisseurs en Normandie.

Le soir même, le paquebot de Southampton embarquait pour l'Angleterre l'ex-propriétaire du *Waterloo*.

Profondément blessé dans sa nationalité, l'Anglais entendait dans son cerveau tinter ses premières appréciations virulentes des Français.

La mer était redevenue calme comme une nappe d'huile, mais sir Plough était très agité, lui, il se promenait sur le pont à pas précipités.

Le voyant ainsi troublé, son fils lui dit :

— Je regrette beaucoup, mon père, d'avoir dit ce matin à ces marins que nous étions des Anglais.

— Vous avez bien fait, mon cher enfant.

Il prit le bras de son fils et l'emmena dans sa marche forcée. Quand le steamer tourna pour gagner la haute mer, le regard des deux hommes se fixa instinctivement sur la côte de Honfleur.

— C'est là que nous avons failli mourir, dit le jeune homme.

— Oui, mais un brave y est resté pour nous. Endiablés Français!... Quel orgueil!... moi qui eusse été si heureux devant Dieu d'aider cette pauvre famille et de tâcher par une reconnaissance inaltérable d'adoucir l'immense malheur qui l'a frappée par nous!... Chassés!... froissés par ce vieil entêté... contraints de nous en retourner chez nous sans avoir pu essayer de payer une si grande action. Regardez cette ville dont nous nous éloignons, mon cher enfant, il y a là sept personnes dans les larmes et dans la misère; j'aurais pu les sauver à mon tour, cela m'est interdit... c'est affreux!... Pauvre garçon!... mort, là, pour nous, et sa famille me repousse... Cette pensée me torture...

Et sir Plough suffoquait; son fils le couduisit doucement dans sa cabine.

— Venez, mon père, vous allez prendre froid, consolez-vous, vous trouverez peut-être un moyen de leur faire du bien; nous le chercherons.

Une année après ces événements, on lisait, sur les maisons du Havre, de grandes affiches vertes annonçant une représentation extraordinaire au Grand-Théâtre, au profit de la veuve et des orphelins du matelot Pierre Lemardroïc, mort à la mer victime de son dévouement.

Les mille francs retrouvés par l'un des enfants, joints à la petite pension du vieux pilote, avaient aidé la petite famille à vivre durant une année, mais ce temps écoulé, le dernier franc dépensé, la misère aux dents longues rôdait autour de la maison.

C'est alors que la presse havraise organisa la représentation en question. Elle eut un succès immédiat: les fauteuils d'orchestre avaient été cotés cent francs et les premières loges portées au prix de cinq cents francs. Une maison de banque prit à elle seule toutes les loges, ainsi que six rangées de fauteuils. La recette s'éleva à

31,000 fr. Certes, la somme était jolie; toutefois, placée en rentes, son revenu eût été insuffisant pour faire vivre une famille de sept personnes. Aussi vit-on surgir une bonne œuvre nouvelle. La même maison de banque créa une loterie, qui fut autorisée sur-le-champ. Cent cinquante mille billets à un franc furent émis. La moitié du produit devait être convertie en lots: un lot de 50,000 francs, un de 10,000 fr. et trois de 5,000 fr. Le succès de la loterie fut égal à celui de la représentation, grâce à la spontanéité d'un client de cette maison de banque qui retint à lui seul la moitié du total des billets. On tira la loterie et, suivant toutes les probabilités, le gros lot, qui devait échoir au plus fort preneur, lui échut effectivement. Mais non seulement ce gros lot ne fut pas réclamé, l'ordre encore fut donné d'en verser le montant entre les mains de la famille du sauveteur.

La qualité de magicien n'est pas indispensable pour deviner quel pouvait être ce mystérieux client du banquier, qui faisait tant de libéralités anonymes. C'était l'honorable sir Plough.

Depuis son départ du Havre, stimulé chaque jour par la vue de ce fils qu'il adorait et qu'il avait failli perdre, sir Plough cherchait un procédé ingénieux pour faire parvenir, de façon à ce qu'ils fussent acceptés, des soulages à la famille de son bienfaiteur. Ce fut la presse havraise qui le lui suggéra par la représentation à bénéfice.

Et ce procédé avait été le bon, puisque ni la veuve Lemardroïc, ni le vieux pilote, ne se doutèrent jamais de la provenance de tant de bien-être.

Hélas! pourquoi faut-il que les actes les plus nobles, les dévouements les plus chevaleresques, les attentions les plus délicates apportées dans l'acquittement des dettes du cœur, passent ainsi, trop souvent, inaperçus de ceux mêmes qui en sont l'objet.

Le vieux pilote et la veuve accueillirent la fable de la maison de banque comme une réalité toute naturelle, toute logique; elle ne leur inspira, à chacun, qu'une réflexion :

— Que ce monsieur qui a acheté soixante-quinze mille billets et abandonné son gros lot doit donc être riche! dit la veuve.

Et le vieillard de répliquer :

— C'est probablement qu'elqu'un qui veut être député, voit-tu, et qui se fera connaître au bon moment.

(*A suivre.*)

— Petit dialogue entendu dans une séance de la municipalité de **.

Le sergent municipal, d'un ton bourru :

— Mouchez-vous, syndic!

Le syndic, d'un air agréable :

— Eh! sergent, y n'y a qu'à dire.

Les Français habitant Lausanne et ses environs, célébreront leur fête nationale, les 13 et 14 juillet.

Les Vaudois et les Confédérés y sont cordialement invités.

Les dons en nature et en argent sont reçus avec reconnaissance, par les détenteurs des cartes de banquet.

Pour les détails, voir le programme et les annonces.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOUD & Cie.